

DEPARTEMENT  
DES  
BOUCHES-DU-RHONE  
---  
CONSEIL DEPARTEMENTAL

RAPPORTEUR(S) : M. PATRICK BORE

**DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE  
15 Septembre 2017**

**OBJET :** Autorisation de deux déplacements en Italie Gênes en octobre 2017 - Milan en décembre 2017

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Départemental,

La Commission Permanente du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 15 Septembre 2017 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

**Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,**

A décidé :

- d'autoriser le principe de deux déplacements, l'un à Gênes et l'autre à Milan, d'une délégation du Conseil départemental, afin que celle-ci y rencontre les autorités locales, les représentants de la société civile et concrétise les engagements pris,
- de valider l'intérêt départemental de ces déplacements,
- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental à signer les mandats spéciaux nécessaires aux invités et élus de la collectivité qui participeront à ces déplacements, jusqu'à concurrence de 5 membres pour chacun des déplacements,
- de valider le principe de présenter un prochain rapport en commission permanente, si besoin était de confirmer ou préciser la date de la mission, et la composition de la délégation,
- de valider la prise en charge directe par la collectivité et par remboursement de frais de dépenses inhérentes aux déplacements des élus et des agents de la Collectivité, ainsi que des personnalités qualifiées invitées. L'ensemble de ces frais peuvent être des frais de transports locaux et internationaux, des frais de séjours sur place à l'étranger y compris toute dépense nécessaire et accessoire au bon déroulement de la mission.

La dépense d'un montant prévisionnel de 15 000 €, sera imputée aux chapitres 011 et 65 du budget départemental

A l'unanimité

**ADOPTE**

**Pour la Présidente du Conseil Départemental  
des Bouches-du-Rhône  
et par délégation**

**Signé  
Nathalie Tarrisse  
Directrice**

**du Service des Séances de l'Assemblée**